

**CIRCULAIRE 121-21**

Le 29 juin 2021

**DOCUMENT DE CONSULTATION :  
INTRODUCTION D'UN NOUVEL IDENTIFICATEUR CLIENT ET D'AUTRES MARQUEURS  
AU MOMENT DE LA SAISIE DES ORDRES**

La Division de la réglementation (la « Division ») de Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse ») propose d'instaurer un identificateur client unique et cinq champs prédéterminés supplémentaires au moment de la saisie des ordres. Ces nouvelles exigences renforceront les données réglementaires, améliorant ainsi la surveillance des participants et des activités de négociation à la Bourse.

Le document de consultation présente la portée du projet, ainsi que le calendrier de mise en œuvre. La Division propose de créer un groupe de travail afin d'évaluer la proposition, y compris les modifications réglementaires et technologiques, et de formuler des suggestions à l'intention de la Division.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Marc Stephens, Directeur, systèmes et données, à l'adresse [marc.stephens@tmx.com](mailto:marc.stephens@tmx.com).

Les commentaires peuvent être fournis sur papier ou sous forme électronique au plus tard le 30 août 2021.

Julie Rochette  
Vice-présidente et chef de la réglementation